

PASSERELLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-CHÂTEAU • N° 14 • ÉTÉ 2021 • DU 21 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

www.pontchateau.fr



GRAND ANGLE

Les mobilités
qui changent
la vi(11)e

LE 10 JANVIER

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLO-CROSS

C'est avec beaucoup de bonheur que les championnats ont pu se tenir malgré le contexte sanitaire (à huis clos et limités aux épreuves espoirs et élites). Les cyclistes n'ont pas boudé leur plaisir de pouvoir recourir après une saison bouleversée. Encore bravo aux organisateurs et bénévoles pour la réussite de cette journée.

Retour en images...

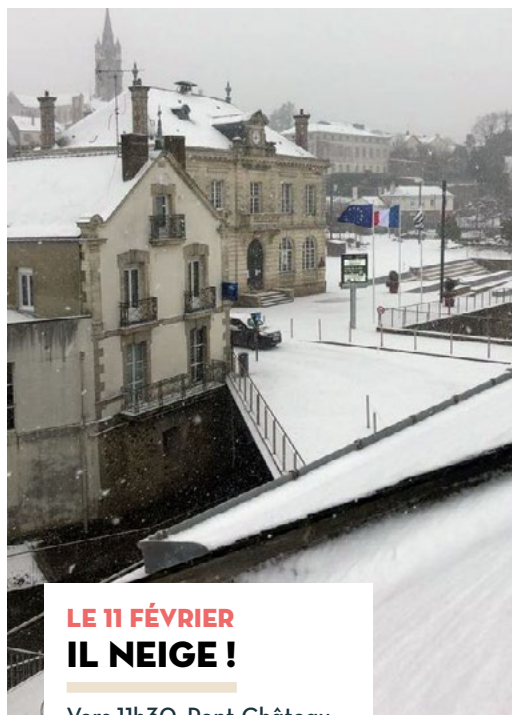


LE 29 JANVIER

VISITE DU CENTRE-VILLE

« Accompagnement du développement des cœurs de bourg et des petites villes de demain »

Didier Martin, Préfet de Loire-Atlantique et de la Région des Pays de la Loire, Philippe Grosvalet, Président du Département de Loire-Atlantique, et Éric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, étaient à Pont-Château, aux côtés des élus municipaux, pour signer une convention de partenariat. Celle-ci permettra de renforcer l'accompagnement des villes telles que Pont-Château, désireuses de développer leur stratégie de requalification et de dynamisation de leur centre-ville.



**LE 11 FÉVRIER
IL NEIGE !**

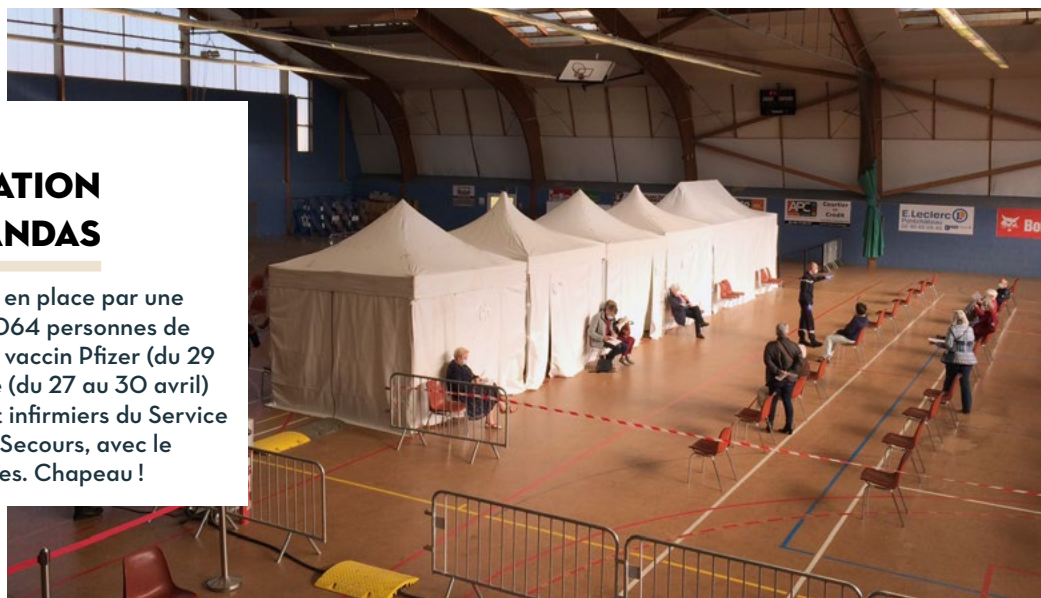
Vers 11h30, Pont-Château soudain vêtue d'un voile blanc, que c'est beau...

© Baptiste Ferrand

MARS-AVRIL

CENTRE DE VACCINATION AU GYMNASÉ DU LANDAS

L'opération « coup de poing » mis en place par une équipe surmotivée a permis à 2 064 personnes de recevoir la première injection du vaccin Pfizer (du 29 mars au 2 avril) puis la deuxième (du 27 au 30 avril) administrées par les médecins et infirmiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours, avec le concours des pompiers volontaires. Chapeau !



Jardins de Sauvages

du 4 mai
au 4 juillet 2021
Place Dominique David

Une exposition photographique de Patrick Trécul
sur le monde vivant insoupçonné des potagers...

plus d'infos sur pontchateau.fr

ÉDITO

En raison des élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin prochains et, soucieuse de respecter le Code électoral, Danielle Cornet a choisi de ne pas s'exprimer à travers son édito.

Portez-vous bien !



Danielle Cornet
Maire de Pont-Château,
Conseillère départementale



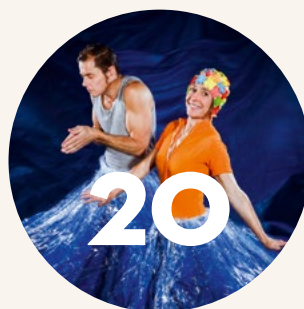
GRAND ANGLE

En route
vers Pont-
Château !



RENCONTRE

Caroline
Fournier



CARRÉ D'ARGENT

Fêtons
nos
retrouvailles !

4 ACTUALITÉS

Les petites bêtes sont dans la place !
Touche d'éclat pour l'accueil
Le vac débarque et revitalise le centre-ville !
Nouveau héros pour les P'tits Futés
Un guichet unique pour
vos démarches en ligne

8 LIBRE EXPRESSION

15 VIE ASSOCIATIVE

16 ÉCHANGES CITOYENS

Les abeilles s'installent
dans leurs nouvelles demeures !
Tous à vos tablettes !
Au cimetière aussi on trie !
Découvrez la nouvelle équipe
des jeunes élus !

17 INFOS PRATIQUES

Cet été on se la coule douce !
Partir en livre, la fête estivale du livre

22 DÉCOUVRIR ET SORTIR



PASSERELLE LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-CHÂTEAU • n° 14 ÉTÉ • du 21 juin au 21 septembre 2021 •
Directrice de la publication : Danielle Cornet • Rédaction : Mairie de Pont-Château • Photos : Ville de Pont-Château,
Carré d'argent, Communauté de communes du pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Unsplash.com, Vecteezy.com,
Pixabay.com, pxhere.com, C. Dréno, G. Louya, D. Gourhand, Baptiste Ferrand, Patrick Trécul, Serge Picard, Région des Pays
de la Loire, FFC, Guillaume Gatefait, Le Fil, Office du tourisme, Forma6, SBVB, Histoire locale de Pont-Château •
Impression : Goubault Imprimeur • Tirage : 5 550 ex. Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



Les petites bêtes sont dans la place !



Avec l'aide de l'Outil en Main, les supports et jardinières ont été réalisés spécialement pour l'occasion par le service des espaces verts afin d'accompagner l'exposition et d'offrir aux petits curieux un véritable potager. Fraises, salades... servez-vous :)!

Patrick Trécul, un artiste qui cherche la petite bête

Né à Tours en 1985, Patrick Trécul a toujours été passionné par la nature. En parallèle de ses études en gestion, protection et animation nature, il a découvert de manière autodidacte la photographie. Après plus de dix ans, il quitte ses fonctions d'éducateur à l'environnement, pour créer son activité de guide et photographe de nature indépendant. Jardinier amateur, il cultive chez lui, un petit potager où son plus grand plaisir est de voir se régaler aussi bien ses enfants que les nombreuses petites bêtes qu'il y photographie à longueur d'année.



EXPO

Elle est là, il suffit d'ouvrir les yeux, de se pencher un peu et d'observer attentivement pour découvrir la vie qui fourmille à nos pieds. C'est l'invitation lancée par Patrick Trécul à travers son exposition photographique « Jardins de sauvages » qui a transformé la place Dominique David en hôtel à insectes géant. Il ne s'agit pas toujours d'animaux spectaculaires, mais plutôt de petites bêtes de quelques millimètres, dont la présence

dans nos potagers n'est jamais anodine. Longtemps méprisées, on pensait qu'il fallait absolument s'en débarrasser. Pourtant, certaines espèces sont de précieuses alliées pour le jardiner. Et, à y regarder de plus près, ces petits êtres pourraient bien vous émouvoir par leur beauté, leur étrangeté ou tout simplement par la vie qu'ils apportent dans nos jardins.

À découvrir sans plus tarder sur [la Place Dominique David jusqu'au 4 juillet](#)

« SPORT ET ENTREPRISES » UNE STRATÉGIE GAGNANTE

SANTÉ

En partenariat avec l'antenne régionale de la Fédération Française du Sport en Entreprise (FFSE), avec le soutien du CERPS (Club des Entrepreneurs de la région de Pont-Château Saint-Gildas des Bois) et des associations sportives pont-châtelaines, ce projet s'adresse aux 4 000 salariés des 800 entreprises du territoire de Pont-Château (publiques et privées) afin de renouer avec la pratique sportive, facteur de bien-être et de bonne santé. L'idée : proposer des séances d'activités sportives (adaptées au niveau de chacun) encadrées par des coachs sportifs diplômés, le tout à moins de 5 minutes de son lieu de travail (dans les équipements sportifs de la ville). Une offre intéressante qui conjugue proximité, encadrement de qualité et infrastructures locales. Encourager la pratique du sport au travail ne présente en effet que des avantages : à la fois pour la santé et le bien-être des salariés mais aussi pour la performance des entreprises (notamment en réduisant les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques). Une stratégie gagnante qui participe parallèlement à la vitalité du tissu associatif sportif local grâce à l'adhésion de futurs



licenciés et à l'augmentation du temps de travail des éducateurs et coachs sportifs. Du renforcement musculaire, du pilates ou de la course à pied/remise en forme, chacun trouvera l'activité qui lui correspond. Les inscriptions sont désormais ouvertes ! Alors, prêt à mouiller le maillot ?

🌐 **Contacts : Nathan Douglas 06 72 02 60 27 et Maxime Communier 06 61 38 60 89**

Passage de relais entre Eliane Renaut et Hélène Mavéraud

ÉQUIPE MUNICIPALE Hélène Mavéraud est désormais 6^e adjointe déléguée à la transition énergétique et environnementale. Elle

vient remplacer Eliane Renaut qui, après une année de mandat en tant qu'adjointe, se dit très heureuse de passer le relais à une autre élue, tout en restant conseil-



Eliane Renaut et Hélène Mavéraud.

illère municipale et conseillère communautaire. « Cette expérience a été une véritable découverte, riche d'enseignements et de nouvelles rencontres. J'ai pu mesurer l'ampleur de la tâche qui

incombe à la fonction mais aussi la nécessité d'y consacrer beaucoup de temps et d'énergie. C'est pourquoi, aujourd'hui, je suis contente d'avoir transmis le flambeau à Hélène qui saura sans nul doute être à la hauteur du défi. Je reste bien entendu mobilisée sur les dossiers municipaux, plus particulièrement ceux de la Commission transition énergétique et environnementale en tant que conseillère municipale ». Hélène Mavéraud se dit quant à elle, ravie de prendre de nouvelles responsabilités et de pouvoir s'investir avec beaucoup de motivation en faveur de la préservation de l'environnement et la valorisation de la biodiversité.

LA CONSTRUCTION DU FUTUR LYCÉE SOUMISE À ENQUÊTE PUBLIQUE

ENVIRONNEMENT Une enquête publique a été ouverte en mairie du lundi 26 avril au mardi 25 mai 2021, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale délivrée par le Préfet pour la construction du futur lycée public et l'aménagement de ses abords. Cette enquête publique a permis à tout citoyen de s'informer et de s'exprimer en rencontrant un commissaire enquêteur indépendant et en consignait ses observations et remarques sur un registre. Le rapport du commissaire-enquêteur est attendu avant l'été. Il déterminera si les mesures présentées par la Région des Pays de la Loire (en charge de la construction du lycée) et la Commune de Pont-Château (en charge de l'aménagement des abords et de la plateforme de cars) sont suffisantes et de nature à limiter l'impact de ce projet d'intérêt général sur l'environnement.



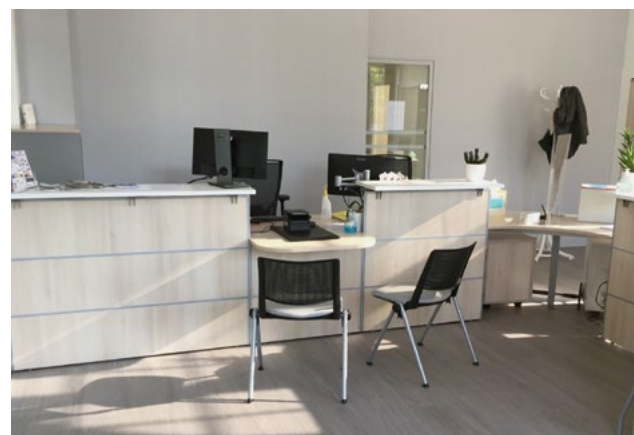
Animation découverte pilates, organisée sur le temps de pause méridienne le 27 mai dernier au Landas (terrain de foot synthétique).

Lauréat de l'appel à projets « Impact 2024 »

Ce projet innovant et unique dans la Région des Pays de la Loire a été lauréat de l'appel à projets « Impact 2024 » créé par l'Agence Nationale du Sport afin de mettre en lumière et de soutenir les initiatives sportives innovantes dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024. Présenté par la FFSE, le dossier de Pont-Château qui, rappelons-le, est labellisée « Terre de Jeux 2024 », a ainsi permis de récolter une aide financière à hauteur de 18 000 euros (55 dossiers retenus sur 1 000 présentés).

TOUCHE D'ÉCLAT POUR L'ACCUEIL

MAIRIE Vous l'aviez peut-être remarqué au mois de février ? Le service accueil état-civil de l'Hôtel de Ville avait fait ses bagages pour s'installer temporairement dans la salle des mariages le temps des travaux de rénovation du hall et de l'espace d'accueil du public. Et oui ! Les agents municipaux du service bâtiment ont mis le paquet pour transformer et moderniser les lieux. De la peinture, à l'ameublement en passant par le sol, ce nouvel agencement améliore non seulement la qualité du service rendu aux usagers mais également les conditions de travail des agents. Lumineux, pratique, agréable et spacieux, le rez-de-chaussée de la mairie vous réserve désormais le plus bel accueil !



Le vrac débarque et revitalise le centre-ville !

COMMERCE

Ouverte depuis fin avril, l'épicerie vrac, bio, locale et zéro déchet « *L'Essentiel du Brivet* » est l'aboutissement d'un projet de deux entrepreneuses locales résolument tournées vers l'humain et la protection de la planète. Un projet qui s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de revitalisation du centre-ville. L'occasion en effet d'accueillir une nouvelle enseigne commerciale et de nouveaux habitants dans des logements réhabilités, le tout en cœur de ville. Avec un montage juridique et financier original, l'opération est une première à Pont-Château et a nécessité la mobilisation de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique. Ainsi, tout le monde y gagne ! Et surtout les habitants, qui ont désormais l'occasion de découvrir un nouveau magasin où faire ses courses devient un acte citoyen en faveur de l'environnement.



Fabienne et Anne-Gaëlle vous accueillent 16 rue Maurice Sambron.

PLUS QU'UNE SIMPLE ÉPICERIE, UN VRAI MODE DE VIE

L'Essentiel du Brivet propose à la vente les produits du territoire, valorise le travail des producteurs et favorise les circuits courts. Pour limiter le gaspillage et le sur-emballage, le commerce s'inscrit dans une démarche zéro déchet. L'offre vrac permet de prendre uniquement la quantité nécessaire. À ce jour, les deux gérantes se réjouissent d'accueillir de nombreux clients séduits par le concept ! Pari gagné !

LE RUISSEAU DE CUHIN AU MEILLEUR DE SA FORME !

SBVB

Cela fait déjà 6 mois que le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) a réalisé des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau à Saint-Guillaume*. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Pour rappel, sur le secteur du Pinson, le cours d'eau nommé Cuhin a bénéficié de travaux de réduction de section avec la mise en place de banquettes minérales (pose de cailloux de part et d'autre de la berge). Aujourd'hui les banquettes sont toujours là ! Après les premières crues (fort débit d'eau en décembre-janvier), les cailloux n'ont pas bougé, les sédiments du cours d'eau se sont déposés dessus et la végétation aquatique reprend sa place. Au fur et à mesure du temps, il sera intéressant de voir si la vase du fond du cours d'eau a laissé place au sable et si le cours d'eau retrouve son gabarit plus naturel en période de moyennes et basses eaux. Sur le site de La Violais amont, un affluent du cours d'eau de Cuhin a bénéficié d'une réduction de section par des banquettes minérales et des recharges en tâches (apport de cailloux). Aujourd'hui le cours d'eau possède une diversité d'écoulement intéressante. En avril les techniciens du SBVB ont pu y observer des insectes aquatiques nouvellement installés sur les cailloux déposés...dont certains indiquent une bonne qualité de l'eau. Ce sont de très bonnes nouvelles et il faut que ça continue ainsi ! Pour cela, chaque habitant du territoire a un rôle important à jouer en commençant par jeter impérativement ses déchets dans une poubelle, même les déchets dits « verts ».



* Travaux réalisés dans le cadre du Contrat Territorial EAU 2020-2022 porté par le SBVB et financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le SBVB, la préfecture des Pays de la Loire, les Communautés de Communes et d'Agglomérations du territoire (CARENE, Cap Atlantique, Communautés de Communes de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois, Estuaire et Sillon et Région de Blain).

Plus d'infos sur sbvb.fr ou au 02 40 45 60 92

NOUVEAU HÉROS POUR LES P'TITS FUTÉS

ENFANCE

L'accueil de loisirs sans hébergement *Les P'tits Futés* (ALSH) a fait peau neuve pour harmoniser son logo aux couleurs de la Ville. Datant des années 2000, le renard, symbole des P'tits Futés, a été complètement relooké ! Avec un style graphique, moderne et dans l'air du temps, le p'tit renardo super-héros a toutefois conservé sa malice et son air rigolo !



Un guichet unique pour vos démarches en ligne



AU TOTAL, NEUF OPÉRATEURS SONT PARTENAIRES DES ESPACES FRANCE SERVICES :

Pôle Emploi, la CAF de Loire-Atlantique, l'Assurance maladie, la MSA, la Carsat, l'Assurance Retraite, la Direction Générale des Finances publiques, le Ministère de l'Intérieur ou encore le Ministère de la Justice. Ceux-ci ont désigné des « référents locaux » joignables par mail ou par téléphone, pour assurer la résolution des cas les plus complexes sans que l'usager n'ait à se déplacer dans un autre guichet. Il est également possible, avec certains partenaires, d'obtenir des rendez-vous en visioconférence si besoin.

FRANCE SERVICES Labellisée « Espace France Services » par l'État, depuis le début de l'année, la Communauté de communes accompagne les publics dans leurs démarches administratives numériques du quotidien. Emploi, formation, famille, logement, santé, retraite, citoyenneté, impôts, justice... Les usagers peuvent désormais être aidés gratuitement pour effectuer toutes les démarches en lien avec les services publics dans un même lieu. Cela peut concerner, par exemple, une demande d'ouverture de droits auprès de la CPAM, la création d'un dossier retraite, une demande d'échange d'un permis de

conduire étranger contre un permis français, la réalisation d'un certificat de cession d'un tracteur dans le cadre d'un héritage, ou encore bien d'autres démarches ! Parallèlement, de nombreuses permanences et ateliers sont organisés notamment des ateliers informatiques proposés tous les mardis après-midi (sur inscriptions préalables).

Rendez-vous au siège de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois situé 2 rue des Châtaigniers du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermé les mardi et vendredi après-midi).

Plus d'infos sur cc-paysdepontchateau.fr, rubrique « accès au numérique » ou par téléphone au **02 40 01 66 18**.

TRAVAUX

PAUSE ESTIVALE POUR LA ROUTE DE YANNES

Après une pause estivale, les travaux de requalification de la troisième tranche de la Route de Yannes reprendront en septembre pour se finaliser en fin d'année. Cette étape terminée permettra d'engager rapidement les travaux de la quatrième (et dernière !) tranche dès janvier 2022.

EXTENSION DU COLLÈGE FRIDA KAHLO

Dès sa construction, le nouveau collège de Pont-Château avait été conçu pour pouvoir être agrandi selon les besoins. Le Département a donc décidé de construire une extension pour accueillir de nouvelles classes et une nouvelle Segpa (Section d'enseignement général professionnel adapté) sur l'ancien site du stade Pichon (attenant au collège). C'est l'agence nantaise d'architecture Magnum qui a été retenue pour réaliser les travaux estimés à 2,5 millions d'euros et dont le démarrage est prévu en 2022.

AMBIANCE VÉGÉTALE AU CŒUR DE L'ÎLOT

Démarrés fin mai, les travaux de voirie en vue d'aménager les abords et le cœur de l'îlot des Centrais seront complétés à l'automne par la création d'espaces verts. Au programme de ces aménagements réalisés par la Commune : une pente douce et des gradines qui accompagneront en douceur vers la place Dominique David et le Brivet, un espace de convivialité central avec, à terme, une aire de jeux et des tables de pique-nique, une aire de stationnement arborée et perméable pour une traversée apaisée, le développement du végétal aux pieds et sur les façades pour un cœur de ville fertile favorisant la biodiversité.



Au cœur d'une nouvelle révolution

Au cours des cinquante dernières années, la voiture a révolutionné nos villes et nos vies. Dans les villes et les villages, les avenues ont été élargies, de nombreux espaces ont été imperméabilisés pour laisser place à des parkings, des ronds-points ont fleuri un peu partout aux entrées de ville, et les commerces se sont implantés en périphérie pour capter le flux des automobilistes.

Les distances parcourues pour aller travailler, étudier, se divertir se sont considérablement allongées.

Ce modèle de développement a longtemps été considéré comme bénéfique : avec l'hyper-présence de la voiture, des lotissements pavillonnaires ont été construits, ringardisant en quelque sorte les centres-villes.

La voiture reste indispensable, et il n'est pas question de le nier.

Cependant, notre rôle d'élus de terrain est d'imaginer la ville de demain. Une ville apaisée, où les piétons et les cyclistes ne sont pas relégués et peuvent se déplacer en toute sécurité ; où le végétal s'impose et n'est pas réduit à quelques massifs fleuris ; où le centre-ville est une vitrine et propose une offre complète de commerces et services. C'est aussi un territoire où prendre le train devient une évidence chaque fois que cela est possible ; et où nos routes de campagnes redeviennent sûres et partagées.

À cet égard, l'arrivée d'un lycée à Pont-Château à la rentrée 2023 est une formidable opportunité : pour l'attractivité de notre bassin de vie bien sûr ; mais aussi pour permettre à nos jeunes d'étudier localement sans se voir imposer 30 à 40 minutes de trajet.

Il n'y a pas si longtemps, ce lycée aurait peut-être été implanté en périphérie de la ville, où le foncier est plus facilement disponible. Un autre choix a été fait : celui d'un lycée compact, proche du centre-ville et de notre gare, directement connecté aux équipements sportifs du Landas, pour éviter d'en créer de nouveaux et d'aménager des parkings supplémentaires.

Nous sommes au cœur d'une nouvelle révolution que nous imposent les dérèglements climatiques. Cette révolution sera notamment celle des mobilités. Rappelons que la très grande majorité des déplacements en voiture se font sur des distances inférieures à 5 km.

À nous, collectivement, d'aménager une ville qui offre d'autres alternatives. La révolution des mobilités est déjà en route !

L'équipe « Pont-Château avec Vous »

*Vos enfants sont à l'école primaire ?
faites le choix des...*

TRANSPORTS SCOLAIRES

Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois

UN MOYEN DE TRANSPORT

- SÛR ET PRATIQUE
- ÉCONOMIQUE
- ÉCOLOGIQUE

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 ont lieu du **7 juin au 18 juillet** en ligne sur le site : aleop.paysdelaloire.fr

Pour tout renseignement, contactez le service Transport au **02 40 88 25 27** ou par mail transportscolaire@cc-paysdepontchateau.fr




En route vers Pont-Château !

LES MOBILITÉS QUI CHANGENT LA VILLE

Comment se déplace-t-on à Pont-Château ? En voiture ? à vélo ? à pied ?

La question somme toute banale, revêt pourtant une importance cruciale au quotidien. Ici, comme ailleurs, les mobilités ne cessent d'évoluer au gré des mutations sociétales et impactent l'aménagement de la ville. Entre réalités écologiques, émergence de nouvelles formes de déplacement, sécurité routière, accessibilité et interactions humaines, Pont-Château suit le mouvement et développe ses réseaux pour être toujours plus conviviale, durable et solidaire.

« **T**outes les routes mènent à... Pont-Château ! ». La ville se construit autour de la mobilité des habitants.

Ces dernières décennies, c'est la voiture qui a guidé son aménagement. Toutefois, avec le déploiement des mobilités douces, la tendance semble s'inverser ? Pour s'adapter aux nouveaux modes de vie, le réseau qui lie et relie les 11 000 habitants à travers leurs déplacements doit donc être perfectionné. L'idée : offrir à chacun la possibilité de se déplacer selon ses besoins, ses envies et en toute sécurité. La route est longue mais de nombreuses actions et aménagements ont été engagés ou réalisés pour partager l'espace public en bonne intelligence et favoriser une mobilité apaisée, durable et solidaire.

VERS UNE MOBILITÉ APAISÉE

À Pont-Château, la place de la voiture reste prépondérante dans les déplacements du quotidien. Plus de 75 % des trajets s'effectuent en voiture individuelle, même sur les petites distances. Une réalité ô combien explicable dans notre environnement rural et périurbain (avec une offre de transports en commun limitée). La sécurité routière constitue, de fait, une priorité pour les Pont-Châtelains. L'interdiction de passage des poids lourds de plus de 3,5 tonnes en transit, l'abaissement de la vitesse autorisée sur de nombreuses voies, la requalification de la route de Vannes et l'expérimentation d'aménagements de sécurité en traversée de villages (Callac, Le Perron, Bressun), instaurés lors du précédent mandat, ont porté leurs fruits. Mais, il y a encore du chemin ! Après la grande opération de lessivage des 1 500 panneaux de signalisation implantés sur le territoire en ce début d'année, la construction d'un nouveau rond-point au niveau de l'échangeur de La Grivolais (par



La Route de Vannes : l'aménagement redistribue l'espace public où piétons, vélos et voitures disposent d'une voie dédiée pour circuler en toute sécurité.

les services du Département) devrait considérablement sécuriser la sortie nord de Pont-Château vers Drefféac. Par ailleurs, en concertation avec les habitants, l'aménagement routier des villages (La Croix des Essarts, La Carrée de l'Île Gouère et la Gérardais) se poursuit avec la mise en place d'écluses et de zones 30 et 50. Le principe est simple : matérialiser le village comme lieu de vie et de rencontres, balisé par des jardinières et, dans lequel, l'abaissement de la vitesse favorise la sécurité et le confort des déplacements à pied et à vélo. Autre nouveauté : la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), également

appelée chaucidou, sera expérimentée par le Département sur la RD 16 en amont du village de la Vallée de Berreau. Pour bien rouler sur cette future voie centrale, il sera primordial de lever le pied et de respecter les cyclistes et piétons éventuellement présents sur les accotements. Vous l'aurez compris, à l'instar du Boulevard Pellé de Quéral et de la Route de Vannes (qui offrent de larges trottoirs et des pistes cyclables),

C'est en faisant de la place aux piétons et aux cyclistes que nous réussirons à fabriquer une ville apaisée et une circulation plus sûre dans nos villages.

Ecluses et vitesse réduite au village de Bressun : l'aménagement permet de préserver la vie locale en diminuant la vitesse des voitures. Sans y être prioritaire, le piéton peut traverser facilement, tout en restant vigilant, même en l'absence de passages piétons. Le vélo cohabite sans difficulté avec les voitures, en raison d'une vitesse plafonnée.



LE MOT DE

Stéphane Mérel,
adjoint délégué au cadre de vie et aux bâtiments



« RESPECTER LA PLACE DE CHACUN »

Comment sécuriser et améliorer les conditions de circulation ?

Quotidiennement, les agents municipaux sont mobilisés sur le terrain pour mener des actions qui concourent à la sécurité routière : réfection de la chaussée, nettoyage et remplacement des panneaux de signalisation, taille des arbres et haies le long des voies... Parallèlement, les échanges avec les habitants lors de réunions de sécurité, permettent de comprendre leurs attentes et de trouver des solutions adaptées à chaque situation. De cette manière, l'expérimentation des écluses dans les villages s'est révélée satisfaisante notamment pour réduire la vitesse des voitures et notamment faciliter la traversée des piétons.

Quels sont les autres aménagements pour favoriser les mobilités douces ?

La mise en œuvre du chaucidou par exemple permet d'étendre le réseau cyclable. Testé dans d'autres communes telles que Vigneux de Bretagne, Nozay ou Guérande, le chaucidou a déjà fait ses preuves. Une signalisation sera posée de part et d'autre de la voie pour informer et sensibiliser les usagers sur les modifications de circulation. Les nouveaux aménagements impliquent des changements dans les habitudes de conduite mais répond à une attente forte des concitoyens désireux de se déplacer à vélo et à pied dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Comment accompagner les nouveaux usages ?

Avec l'échappée belle du vélo, de nouvelles règles s'intègrent dans le code de la route. Les aménagements doivent s'accompagner d'une sensibilisation des conducteurs à la notion de partage de la route et au respect des nouveaux usages. Cela vaut également pour les néo-cyclistes et personnes utilisant les nouveaux engins motorisés, tels que les trottinettes électriques. Sur la chaussée, les trottoirs ou pistes cyclables, il est primordial de respecter la place de chacun. Le pôle vie scolaire et enfance organise des ateliers « prévention routière » destinés aux élèves de CMI et la police municipale se déplace dans les écoles pour faire passer le permis piétons et vélos aux élèves, futurs usagers de la route.



chaque projet d'aménagement de voirie a désormais pour objectif d'inclure les déplacements en vélo ou à pied.

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

Les confinements successifs, les couvre-feux et le développement du télétravail, ont été l'occasion de diminuer drastiquement les déplacements et donc de réduire considérablement les

émissions de polluants et gaz à effet de serre. Ce basculement de notre société dans une ère de « démobilité » invite en effet à limiter nos déplacements au profit de mobilités choisies, agréables et durables. Ainsi, à l'heure de l'écoresponsabilité et de l'urgence climatique, la marche, le vélo et les nouveaux engins individuels de déplacement électriques (trottinettes, triporteurs, ...) sont en plein essor. Tout l'enjeu consiste donc à encourager ces nouveaux comportements vertueux (bons pour la santé et la planète) en proposant une alternative intéressante à l'automobile sur les circuits du quotidien. Plusieurs réflexions sont menées, conjointement par les commissions urbanisme et transition énergétique et environnementale, **pour identifier et créer un réseau secondaire dédié aux vélos concernant les trajets domicile-école, domicile-travail mais également pour relier les villages au centre-ville.** De cette manière, un circuit vélo parallèle à la route, entre Pont-Château et Le Calvaire, a récemment été réhabilité. De même, une étude est en cours avec le Département, pour relier la Vallée de Berreau au centre-ville. En complément, il est prévu



De nombreux parkings à vélos sont installés dans le centre-ville (comme ici place de la Gare) et d'autres sont à venir (notamment place de l'Église).

d'installer de nombreux parkings à vélos supplémentaires de part et d'autre de la ville. Enfin, la création d'une voie verte le long de l'ancienne voie ferrée permettra aux cyclistes pont-châtelains de rejoindre Montoir en toute sécurité ➤



Ils ont choisi le vélo !



Gaëlle, Fleuriste du Coin, ne regrette pas l'achat de ce triporteur à la fois pratique et économique, pour se rendre sur son lieu de travail durant les beaux jours (depuis Sainte-Reine de Bretagne, soit 8 km) et surtout pour effectuer les livraisons de bouquets sur Pont-Château. L'assistance électrique, idéale pour les non-cyclistes, permet d'aplanir les reliefs et de raccourcir les temps de trajets. « L'essayer c'est l'adopter » affirme-t-elle !



Proche de la nature et soucieux de préserver l'environnement et sa santé, **Loïc Delcambre est un cycliste chevronné du quotidien**. Qu'il pleuve ou qu'il vente, de mars à novembre, il enfourche presque chaque jour son vélo depuis Le Calvaire pour se rendre sur son lieu de travail à la Maison des Associations de... Saint-Nazaire ! Plein d'humilité, il nous montre la voie et prouve que tout est possible.



Particulièrement destiné aux personnes à mobilité réduite, aux personnes avec des bagages ou un vélo, ce cheminement permet aux usagers d'accéder en douceur au quai n°2 de la gare.

et de desservir le futur lycée. Cette démarche viendra également s'inscrire dans le développement du tourisme vert notamment porté par l'Office de Tourisme *Entre Brière et Canal* à travers la création de circuits randonnées nature. Une autre alternative durable à la voiture, reste évidemment le train. C'est pourquoi la Ville, avec la Communauté de communes, sollicite activement la Région, l'État et la SNCF pour augmenter le nombre d'arrêts dans notre gare et inscrire la « virgule de Savenay* » au programme des futurs grands projets de déploiement ferrovière.

À cet égard, la rampe d'accès au quai n°2 de la gare, officiellement inaugurée le 9 octobre dernier, permet enfin aux personnes à mobilité réduite de prendre le train en direction de Nantes.

VERS UNE MOBILITÉ SOLIDAIRE

Qu'en est-il des habitants ne pouvant se déplacer facilement ? Le chantier de l'accessibilité est encore grand pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble de la voirie. Toutefois, un grand nombre d'équipements publics (parkings, bâtiments, toilettes, ...) ont été rendus accessibles et la commission communale dédiée poursuit ses efforts pour

Cet été partez en boucles !

Découvrez vite *Pomme de Guenrouët et Pomme d'Api* (boucle 34), *La Petite Reine Brivetaine* (boucle 35) et *Le Guidon en Terre Briéronne* (Boucle 36) : trois nouvelles boucles vélos, créées par la Communauté de communes et indiquées par une signalétique spécifique (panneaux directionnels blancs avec des indications vertes). Ces boucles viennent compléter l'offre de randonnées de l'Office de Tourisme *Entre Brière et Canal* déjà présente sur les neuf communes du territoire avec 23 circuits accessibles à pied, à cheval et/ou à vélo ; un circuit VTT ; ainsi que les parcours permanents d'orientation et les deux boucles équestres.

Plus d'infos sur www.pontchateau-saintgildasdesbois.com

* À ce jour, une part très importante des actifs du territoire travaille sur le bassin nazairien et doit se rendre à Savenay pour prendre un train en direction de Saint-Nazaire. Cette situation conduit la plupart des usagers à privilégier la route, d'où la saturation, aux heures de pointe de la RD 773, et ses conséquences en termes de sécurité routière et de pollution. La « virgule de Savenay » permettrait ainsi aux Pont-Châtélains de rejoindre directement Saint-Nazaire depuis Pont-Château sans changer de train.



LE MOT DE

Stéphane Poilvé, premier adjoint, vice-président en charge des mobilités, du développement durable et de la mutualisation à la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois



« FAIRE BOUGER LES LIGNES DU BASSIN DE MOBILITÉ »

Quel est l'impact de la voiture sur le bilan carbone de notre territoire ?

Le secteur du transport représente presque 50 % de notre consommation globale d'énergie, la voiture particulière en consomme les 2/3 dont 66 % pour des déplacements à l'intérieur de la Communauté de communes. Sur notre territoire, 48 % des trajets de moins d'1 km sont parcourus en voiture et cette proportion monte à 76 % pour les distances entre 1 et 3 km. Ainsi, la grande majorité des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique provient de nos déplacements automobiles locaux et quotidiens.

De quelle manière la Communauté de communes peut-elle agir sur les mobilités ?

En lien avec la Région, la Communauté de communes se charge, d'une part, de l'organisation des transports scolaires dont les cars sillonnent le territoire. À cet égard, elle souhaite inciter les parents des élèves de primaire à utiliser ce mode de transport sûr, économique, écologique et pratique. D'autre part, depuis ce début d'année, elle s'est saisie de la compétence « mobilité ». À travers cette nouvelle compétence, elle va travailler en étroite collaboration avec l'État, la Région, le Département, les Communes et les Habitants pour faire bouger les lignes du bassin de mobilité.

Comment cela va-t-il se traduire concrètement ?

Afin d'accompagner la transition écologique, anticiper les changements de comportements et repenser les flux de manière cohérente à l'échelle intercommunale, elle a inscrit un plan mobilité à son budget. Ceci pour bien comprendre et répondre aux besoins actuels et futurs des habitants. Les impacts de la COVID, par exemple, sont à prendre en compte (télétravail, nouveaux habitants, nouveaux usages...). Dans ce plan, le volet mobilité douce permettra de planifier la création de circuits courts intercommunaux et communaux. Une fois, programmés, les travaux seront réalisés par les communes seules ou en partenariat avec le Département concernant l'aménagement des routes départementales.

planifier progressivement les travaux nécessaires. Par ailleurs, le contexte rural et périurbain qui combine « maison à perpète + voitures ** » nourrit les fractures territoriales et sociales en assignant ceux qui ne sont pas motorisés à résidence (les jeunes sans permis, les précaires, les personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap). Le droit à la mobilité régit et conditionne pourtant tous les autres pour accéder à la formation, l'emploi, au logement, à la santé, à la culture et à la citoyenneté. De fait, les idées ne manquent pas pour

répondre aux inégalités de déplacement. L'autopartage, le covoiturage et le réseau de transport solidaire à la demande sont autant de solutions solidaires qui existent à Pont-Château. Enfin, la future Entreprise à But d'Emploi du projet TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée), ESPACEA, devrait

bientôt voir le jour et proposer un service de location de vélo afin d'offrir une nouvelle solution de mobilité aux Pont-Châtélains.

**** Selon l'expression de Francis Beaucire, géographe, professeur des universités, spécialiste des transports, La Gazette des Communes n° 38, Dossier « En route vers une mobilité mieux partagée »**

Vos solutions pont-châtélaines de mobilité

- **Le transport à la demande** (proposé par la Région notamment aux personnes en fauteuil roulant pour un usage ponctuel) demandez votre carte de transport en mairie, puis réservez votre trajet la veille avant 16h15 au plus tard au 02 40 45 68 95 (limité au territoire intercommunal sur des horaires spécifiques).
- **Le Fil Conducteur** (proposé par le Fil) réservez votre trajet au moins 48 heures à l'avance au 06 43 81 88 59 (sans limite de km, toute la semaine et exceptionnellement le week-end).
- **Les Points-Stop** (Conseil de Développement) les panneaux « point-stop » installés sur le territoire permettent aux auto-stoppeurs et automobilistes de repérer des endroits visibles et sécurisés pour la pratique de l'auto-stop.
- **Ouest-Go** (Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois) ce service de covoiturage en ligne permet de mettre en relation automobilistes et personnes sans voiture, rendez-vous sur ouestgo.fr ou appelez au 02 99 35 01 56.



© Guillaume GATEFAIT

2008 Installation à Pont-Château

Avril 2017 Changement d'orientation professionnelle

2017-2018 Professionnalisation du savoir-faire apicole et maraîcher via un BPREA (Brevet Professionnel d'Exploitation Agricole) et plusieurs stages

Début 2019 Lancement de *Graines de Miel*, vente de miel et produits de la ruche



© grainsdemiel

Plus d'infos sur grainesdemiel.com

CAROLINE FOURNIER, RETOUR VERS LA NATURE

Elle était ingénieure HSE* dans la prévention des risques industriels. Après avoir travaillé 15 années sur les sites aéronautiques nazairiens, cette Pont-Châtelaine en quête d'authenticité a décidé de prendre un nouvel envol pour réaliser un projet qui lui tenait à cœur : devenir apicultrice professionnelle. Caroline Fournier a fait le choix d'une vie différente, certes avec des inconnues, mais plus ancrée localement.

Quel a été le déclic pour vous lancer dans une reconversion ?

Depuis l'enfance, je suis fascinée par les plantes, les animaux. Après la terminale, j'ai choisi HSE* car cette voie me permettait de découvrir les multiples facettes du monde du travail et de son environnement. Toutefois, j'ai pris conscience qu'au fil de l'eau, je m'étais éloignée de mes aspirations premières. Je ressentais le besoin de conduire un projet local. À l'aube de mes 40 ans, je me suis dit « *si tu veux changer, c'est maintenant* ».

Et pourquoi l'apiculture ?

C'est mon mari qui me l'a fait découvrir. Son grand-père, agriculteur, a toujours eu des ruches pour sa consommation personnelle. Formé dans un rucher-école, il m'a transmis son savoir lorsque nous sommes arrivés à Pont-Château. Notre terrain nous a en effet permis d'y installer nos premières ruches. De cette manière, ma passion est née et a grandi au point de vouloir en faire un jour mon métier.

Quelles qualités sont exigées pour exercer ce métier ?

Le métier s'acquiert essentiellement avec l'expérience et la formation en continu. Cela consiste notamment à observer et à s'adapter sans cesse au gré de la météo et du développement des colonies d'abeilles. L'important, est d'être organisé pour tenter d'anticiper les récoltes et de composer au mieux avec les ressources mellifères du territoire. Parallèlement, le travail sur soi est indispensable pour garder du recul face aux aléas. Apprendre à connaître le paysage de l'apiculture ligérienne me semblait également essentiel lors de mon installation.

Quelles sortes de produits proposez-vous ?

Pour l'instant, je me concentre sur la production de miels de fleurs de printemps, d'été et de sarrasin. Chaque miel offre une saveur unique en fonction des fleurs à butiner présentes dans l'environnement proche de la ruche.

Environ 300 colonies sont réparties sur une vingtaine de ruchers situés sur Pont-Château, Missillac, Sainte-Reine-de-Bretagne, Crossac, Campbon, Savenay, Malville, Lavau ou Bouée.

Vous avez eu la générosité d'offrir un essaim d'abeilles pour le Vallon des butineurs ?

Oui, cela m'a fait plaisir d'apporter une petite pierre à l'édifice ! J'ai grandi aux côtés du Vallon. En 2017, plusieurs membres du collectif *L'abeille pont-châtelaine* avaient déjà pour projet de créer un espace qui mettrait en valeur le rôle clé des insectes pollinisateurs en matière de biodiversité. Sa concrétisation est le fruit d'un long travail de construction collective, citoyen, porté par la Ville de Pont-Château.

* Hygiène Sécurité Environnement

À VOUS DE JOUER !

NOUVEAU À la suite de nombreuses parties endiablées et devant son incroyable collection de cartes, plateaux et autres pions en tous genres, Flore Couronné et ses deux partenaires de jeux ont décidé de créer l'association « Temps de jeux » en 2017. « Arrivée à 400/500 jeux, je me suis dit que ce serait sympa d'en faire profiter tout le monde » déclare la Présidente. Bonne nouvelle : après avoir partagé sa passion auprès des Crossacais, la ludiste vient d'installer sa malle à Pont-Château. L'idée : promouvoir les jeux, faire découvrir et divertir petits et grands. Les trois joueurs experts lancent donc la partie pont-châtelaine et proposent aux familles, collectivités ou associations toutes sortes d'activités et événements ludiques. Animation de grands jeux à taille

humaine, jeux de rôle, de piste, en extérieur ou en soirée, ateliers autour de la créativité, il y aura de quoi s'amuser et rire de bon cœur le tout sans tricherie bien entendu ! Alors, prêt à jeter les dés ?... Et surtout, que le meilleur gagne !

Pour en savoir plus, rendez-vous au Forum des associations

Des projets en réflexion ?

Organiser une chasse au trésor connectée pour mettre la ville de Pont-Château à l'honneur, créer un « charriot à jeux » pour proposer des petits jeux de société lors d'événements ou animer des temps de jeux lors des échanges annuels de jumelage sont autant d'idées à concrétiser. Mais, n'en disons pas plus, Flore et ses amis vous dévoileront bientôt les règles du jeu.



LE FIL D'HIER ET CELUI DE DEMAIN, VOUS LES VOYEZ COMMENT ?

QUESTIONNAIRE « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin », voilà pourquoi administrateurs et professionnels du Fil ont à cœur d'impliquer tous les Pont-Châtelains dans leur projet de demain. Quatre ans après sa création, il est temps en effet, de faire le bilan et d'écrire un nouveau projet pour l'Espace de Vie Social de Pont-Château. Adhérent ou non, tout le monde est invité à partager ses souvenirs, envies et idées à travers un questionnaire mis en ligne sur la page Facebook de l'association (Le Fil association d'animation socioculturelle) ou sur pontchateau.fr

Pour accéder au questionnaire flasher le QR Code !



C'EST REPARTI (MON KIKI) !



FORUM DES ASSOS

Enfin la reprise de la vie

associative et avec elle le retour des activités, des rencontres sportives, sociales et culturelles. C'est donc plein de joie et d'entrain que la Ville et l'Office Municipal des Sports préparent la douzième édition du Forum des associations et vous donnent rendez-vous samedi 28 août au gymnase du Landas de 9h30 à 15h (sous réserve de répondre à toutes les normes sanitaires en vigueur le moment venu).

Contact : evenements@pontchateau.fr ou info@oms-pontchateau.com

PARTICIPEZ À LA RÉUNION DE (RE)LANCEMENT

TÉLÉTHON

L'édition 2021 prévue les 4 et 5 décembre

prochains a plus que jamais besoin de vous et de vos idées ! Rejoignez l'équipe en participant à la réunion d'organisation qui aura lieu le 8 juillet à 19h dans la salle de la Boule d'or.

Contactez le pôle AVAS (Animations, Vie Associative et Sports) par mail à l'adresse suivante :

evenements@pontchateau.fr

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



LE RUGBY FAIT SA RENTRÉE À PONT-CHATEAU !

SPORT L'école de rugby du SNO (Saint-Nazaire Ovalie) crée une antenne sur Pont-Château en ouvrant un nouveau créneau rugby aux futurs joueurs et joueuses âgés de 4 à 14 ans ! Les jeunes fans du ballon ovale pourront se réjouir de pratiquer cette discipline sportive, nouvelle à Pont-Château.

Pour en savoir plus, rendez-vous au Forum des associations



Les abeilles s'installent dans leurs nouvelles demeures !



Roland Cosnier, menuisier de L'Outil en Main, dans son atelier.



Les CM1-CM2 de Saint-Joseph autour de leur œuvre collégiale sur « les beautés de la nature ».

LE VALLON DES BUTINEURS C'EST QUOI ?

Eh bien, c'est un parc dédié à la découverte des pollinisateurs et de leur rôle dans la production alimentaire et la préservation de la biodiversité ! Le parcours permettra, dès la mi-juin, au grand public de découvrir l'étonnante co-évolution et co-adaptation des plantes à fleurs et des petits butineurs. Ce sentier ludique et éducatif invite petits et grands à adopter de nouvelles attitudes éco-responsables afin de préserver la faune et la flore qui nous entourent. Porté par la Ville, ce projet, imaginé avec Jean-Marie Larchevêque et le collectif de *L'abeille pont-châtelaine*, voit le jour grâce à l'implication et au travail de nombreux Pont-Châtelains dont François Bertrand (artiste peintre naturaliste).

VALLON DES BUTINEURS

Bzzzz... Avez-vous entendu ces légers bourdonnements ? C'est le bruit que font les petits pollinisateurs dans leur nouvel habitat à Pont-Château ! Et oui, sur le site de Coët-Rozic, le Vallon des butineurs, qui ouvrira bientôt ses portes, accueille depuis peu ses premières populations d'abeilles. Les essaims,

gracieusement offerts par Jean-Marie Larchevêque et Caroline Fournier (apiculteurs du collectif de *L'abeille pont-châtelaine*), ont été installés dans trois magnifiques ruches. C'est grâce notamment au travail de Roland Cosnier, retraité et passionné du bois, que les jeunes de l'association *L'Outil en Main* ont assemblé les ruches. Une fois sur pied, elles ont été peintes par plusieurs

dizaines de petites mains dans les écoles pont-châtelaines (Charlie Chaplin, Saint Joseph et Chat Perché). Les enfants y ont pris beaucoup de plaisir et n'ont qu'une hâte : découvrir le Vallon et voir les abeilles occuper ces belles ruches. Un grand merci à vous, habitants, enseignants, élèves et passionnés pour votre implication collective dans ce beau projet !



Peinture de coccinelles pour les CE2, papillons pour les CM1, abeilles et libellules pour les CM2 du Chat Perché.



Les élèves de la classe ULIS de Charlie Chaplin en pleine création.

TOUS À VOS TABLETTES !

SENIORS

Ils ont osé se lancer dans l'aventure du I-tech et ne regrettent pas. Depuis ce début d'année, les ateliers numériques organisés par l'UFCV réunissent plusieurs participants toutes les semaines afin de les familiariser à l'usage d'internet sur tablette tactile. De la prise en main à la création d'une adresse électronique, cette formation s'adresse aux plus de 60 ans qui ne connaissent pas ou quasiment pas le numérique. L'occasion également de sortir et faire de nouvelles rencontres. Ça vous dit ?

Infos et inscription auprès du CCAS de la ville
au 02 40 01 63 00 ou contactccas@pontchateau.fr



HOMMAGE À GUY JOSSE

JUMELAGE Adjoint au Maire délégué à la Culture de 1989 à 2008, auprès de Dominique David puis de Bernard Clouet, Guy Josse nous a quittés le 2 avril dernier dans sa soixante et onzième année. Nous nous rappelons sa grande implication dans la vie municipale notamment en tant que président du Comité de Jumelage de Pont-Château/ Nassau durant cette même période. Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.



Guy Josse lors du Jumelage de 2004



AU CIMETIÈRE AUSSI ON TRIE !

ENVIRONNEMENT Comme à la maison, les déchets de cimetière se trient ! Des bacs noirs et jaunes ainsi que des emplacements réservés aux déchets verts ont donc été installés dans les quatre cimetières pont-châtelains. Cette initiative, mise en place par le service des espaces verts avec l'aide de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / Saint-Gildas-des-Bois en charge de la collecte des déchets, invite les citoyens à trier les déchets issus de la décoration et de l'ornement des tombes. Parce que chaque petit geste à son importance, nous vous remercions par avance de contribuer à cet effort environnemental.

Les consignes de tri sont expliquées via une signalétique spécifique. Rappelons que les poubelles des cimetières sont exclusivement réservées aux fleurs et petits déchets issus de la décoration et de l'ornement des tombes. Les parpaings, plaques de plâtre, tailles de végétaux et autres gros cartons doivent impérativement être amenés en déchèterie.

Découvrez la nouvelle équipe des jeunes élus !

CITOYENNETÉ Instance représentative de l'enfance et de la jeunesse pont-châtelaine, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a seulement pu être installé le 31 mars dernier en raison de la crise sanitaire.

Il est désormais composé de 9 filles et de 13 garçons scolarisés en classe de CM1 et CM2. Élus pour un mandat de 2 ans, les jeunes conseillers ont plein d'idées à proposer pour enrichir les projets de la Ville.

CM2 mandat 2019-2021

| | | | |
|---------------------------|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | | | |
| Lévi Saint Joseph | Capucine Saint Joseph | Mewenn Le Chat Perché | Nohlan Le Chat Perché |
| Tia Notre Dame de Lourdes | Titouan Notre Dame de Lourdes | | |

CM1 mandat 2021-2022

| | | | |
|------------------------|----------------------|------------------------------|-----------------------------|
| | | | |
| Alwena Saint Joseph | Nolan Saint Joseph | Léo Saint Joseph | Maélys Saint Joseph |
| Maiwenn Le Chat Perché | Sarah Le Chat Perché | Joseph Notre Dame de Lourdes | Lorys Notre Dame de Lourdes |

CET ÉTÉ ON SE LA COULE DOUCE !

OFFICE DE TOURISME

Cet été, profitez des activités en location proposées par l'Office du Tourisme *Entre Brière et Canal*. Au programme ? Paddle, pédalo, canoë-kayak et, nouveauté 2021, vélo ! À louer à partir du 5 juin à la base nautique de Pont-Château ! L'occasion de découvrir la nouvelle boucle vélo n°35 : « *La Petite Reine Brivetaine* ».



🌐 Pour plus d'infos sur pontchateau-saintgildasdesbois.com

PARTIR EN LIVRE, LA FÊTE ESTIVALE DU LIVRE



MÉDIATHÈQUE

Cette grande fête estivale du livre est gratuite, populaire et festive ! À la rencontre des enfants et des jeunes, le livre sort de ses lieux habituels pour transmettre le plaisir de lire. Rendez-vous du 30 juin au 25 juillet dans un parc, au bord d'une mare ou le long du Brivet pour une lecture en pleine nature avec « *mer et merveilles* » comme fil rouge de cette édition.

🌐 Plus d'infos à la médiathèque intercommunale et sur reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr

(Ré)inscriptions, vos cartes de tran

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes du 7 juin au 18 juillet exclusivement en ligne depuis le site internet de la Région des Pays de la Loire (passé ce délai, une majoration de 20 euros sera appliquée). Rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr, suivez le chemin d'accès suivant : *Transports scolaires > Tarifs et abonnements > Inscription et paiement > Inscriptions Transports scolaires...*

• Si c'est la 1^{re} fois, cliquez sur « Créer un compte » et laissez-vous guider. Vous recevrez la carte de transport fin août dans votre boîte aux lettres.

Le saviez-vous ?

Le car est un moyen de transport économique, notamment avec la mise en place de la gratuité pour le 3^e enfant ! Pour les abonnements combinés transport en car jusqu'à la gare de Pont-Château puis en train à destination de Redon ou Nantes : une seule inscription sur le site Aléop est nécessaire mais l'élève aura 2 cartes : une carte scolaire valable 5 ans et une carte TER renouvelable tous les ans. À l'inverse, pour les situations de garde alternée, les élèves auront une seule carte avec double trajet qui permettra à l'enfant de badger sur deux véhicules différents.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Souhaitons la bienvenue à

| | |
|-------------------------|------------|
| Agathe BOURDON | 03.12.2020 |
| Alexandre SYLVESTRE | 14.12.2020 |
| Léandre LOREAU LE THIEC | 18.12.2020 |
| Néven LELIEVRE | 10.01.2021 |
| Roméo LE BERT | 23.01.2021 |
| Tommy MÉREL | 03.02.2021 |
| Malo BLAIN | 03.02.2021 |
| Catnys CHAPRON | 08.02.2021 |
| Yuna HERVOUET | 19.02.2021 |
| Enzo VICET | 21.02.2021 |
| Gabriel NAUDON | 28.02.2021 |
| Enaël DEHAIS JUNQUET | 08.03.2021 |
| Lylio VIGNARD | 09.03.2021 |
| Kimie JEAN JAGU | 12.03.2021 |
| Ezio COLIN DAVID | 15.03.2021 |
| Léo MARCHAND | 17.03.2021 |
| Lenzo PAWLIK GUILLO | 28.03.2021 |
| Maé DANET | 30.03.2021 |
| Lukas MONTFORT | 31.03.2021 |

| | |
|----------------------|------------|
| Thomas ALAUX GUILLOT | 19.04.2021 |
| Maëlle DEYRES | 28.04.2021 |

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à

| | |
|---|------------|
| Barthélémy LEROUX et Claire MAISONDIEU | 23.01.2021 |
| Jacky ROUX et Danielle VRIGNON | 06.02.2021 |
| Alexis HALGAND et Christel RICARD | 07.04.2021 |
| Corentin PRIEZ et Stéphanie PEREIRA-MOREIRA | 17.04.2021 |

PACS

Tous nos vœux de bonheur à

| | |
|--|------------|
| Johan GUIHENEUF et Marine CORFMAT | 01.12.2020 |
| Valérie LERAY et Jean-Baptiste LE CALVEZ | 16.02.2021 |
| Cindy CHEDOTAL et Charlely PENEK | 09.03.2021 |

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Alyson DESANDRÉ et Maxime BURBAN | 09.03.2021 |
| Josselin DÉJEANS et Léa PERRODEAU | 06.04.2021 |
| Valentin DENIAUD et Noémie GIQUÉL | 13.04.2021 |
| Michel KUDLATY et Edith BARDET | 20.04.2021 |

DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles et proches de

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Gilberte FOSSIER Vve MOYON, 92 ans | 07.12.2020 |
| Gérard MONTFORT, 78 ans | 07.12.2020 |
| Jacqueline PELÉ Vve RIALLAND, 79 ans | 10.12.2020 |
| Claudie CHAMPIN, 74 ans | 12.12.2020 |
| Jehanne MAGRÉ Vve MOYON, 90 ans | 23.12.2020 |
| Henri LUCAS, 90 ans | 24.12.2020 |
| Noëlla MORICE Vve POTREL, 97 ans | 31.12.2020 |
| Simonne HOUEIX Vve DUPÉ, 85 ans | 01.01.2021 |
| Rénald SANZENBACHER, 64 ans | 01.01.2021 |

Conservez sport



- S'il s'agit d'un renouvellement, renseignez vos identifiants de connexion puis mettez à jour les informations concernant votre enfant. Sa carte de transport scolaire sera réactivée automatiquement à distance. Celle-ci est valable 5 ans et doit être conservée d'une année à l'autre (duplicata payant).

Contact : Service Transports de la Communauté de communes au 02 40 88 25 27

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 • JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 •
JEUDI 14 OCTOBRE 2021 • JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

Le conseil municipal est un moment clé de la vie démocratique locale. À cette occasion sont débattus et votés le budget ou ses modifications ainsi que les orientations de la commune. À Pont-Château, il réunit l'ensemble des élus municipaux sous la présidence du maire. Les séances sont publiques*.

* La séance du 1^{er} juillet devrait être filmée et diffusée en direct sur YouTube pour permettre au plus grand nombre d'assister au Conseil municipal à distance. Une information plus détaillée sera faite dans les prochains jours.



RENDEZ-VOUS AUX URNES LES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS

ÉLECTIONS Vous êtes invités à aller

voter deux fois dans les bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains pour les élections départementales et régionales. Avant d'aller aux urnes, pensez à vérifier votre situation électorale. Pour cela, un service en ligne permet à chaque électeur de se renseigner sur sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit*.

À noter ! Le bureau de vote n°5, habituellement situé dans la salle du Rocher, sera déplacé au gymnase du Pinson.

Pour les absents, il est toujours possible de voter par procuration, faites-le au plus tôt !

* Rendez-vous sur pontchateau.fr pour vos démarches en ligne



| | |
|--------------------------------------|------------|
| Jeanne DEMY Vve LEVÊQUE, 87 ans | 03.01.2021 |
| Juliette GATIN, 96 ans | 03.01.2021 |
| Noémie PABOEUF Vve RICHARD, 98 ans | 04.01.2021 |
| Jean Joseph GUIOT, 78 ans | 08.01.2021 |
| Thérèse MABILAIS Vve AUPIAIS, 94 ans | 10.01.2021 |
| Danielle COANNE Vve LEBRETON, 92 ans | 11.01.2021 |
| Marie DANAIIS Vve FOUCHER, 92 ans | 15.01.2021 |
| Monique BOISSAU, 91 ans | 16.01.2021 |
| Anne VALLEE Vve ROBERT, 83 ans | 18.01.2021 |
| Anne GALLAIS Vve MABILAIS, 89 ans | 21.01.2021 |
| Michelle SÉCHER, 75 ans | 23.01.2021 |
| Yvonne BRAULT, 101 ans | 25.01.2021 |
| Léonie JOUGLEUX Vve DENIS, 99 ans | 25.01.2021 |
| Stéphane MINEAU, 55 ans | 27.01.2021 |
| Ginette ANÉZO Vve GUILLÉ, 92 ans | 01.02.2021 |
| Arnaud DE SOUSA, 50 ans | 07.02.2021 |

| | |
|---|------------|
| Pierre GUIHÉNEUF, 77 ans | 07.02.2021 |
| Marie FLEURY Vve CRAND, 99 ans | 11.02.2021 |
| Jean-Claude DUVAL, 81 ans | 13.02.2021 |
| Annie KAYSER ép. BERTRAND, 77 ans | 14.02.2021 |
| Maria MOISAN, 93 ans | 14.02.2021 |
| Daniel LECLAIR, 78 ans | 14.02.2021 |
| Madeleine MORAND Vve LEMARIÉ, 92 ans | 22.02.2021 |
| Jacqueline GÉRAULT Vve PENIÈRE, 97 ans | 22.02.2021 |
| Andrée QUINTARD Vve BARBAZANGES, 95 ans | 24.02.2021 |
| Monique BLAIS ép. ROBIN, 73 ans | 25.02.2021 |
| Andrée GILLE, 97 ans | 25.02.2021 |
| Jeanne JOALLAND Vve POULARD, 95 ans | 27.02.2021 |
| Yvonne RICHARD Vve NICOLAS, 96 ans | 07.03.2021 |
| Pierre GUIHÉNEUF, 96 ans | 08.03.2021 |
| Marcel CHARTIER, 89 ans | 13.03.2021 |
| Pierre BOURRIEU, 81 ans | 18.03.2021 |
| Charles MABILAIS, 92 ans | 18.03.2021 |
| Didier CHAPRON, 58 ans | 20.03.2021 |

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Karl MALER, 75 ans | 22.03.2021 |
| Emile DESMARS, 86 ans | 22.03.2021 |
| Pierre DANAIIS, 92 ans | 22.03.2021 |
| Marcelle BORDE Vve GUIHÉNEUF, 93 ans | 25.03.2021 |
| Aline ROLLAND Vve LE FEUVRE, 76 ans | 25.03.2021 |
| Louis CHATEAU, 82 ans | 28.03.2021 |
| André POULARD, 77 ans | 01.04.2021 |
| Catherine MAGRÉ ép. LEGAVE, 62 ans | 02.04.2021 |
| Guy JOSSE, 71 ans | 02.04.2021 |
| Robert LE PIPEC, 72 ans | 08.04.2021 |
| Félix AUDRAIN, 86 ans | 09.04.2021 |
| Paule PIAULET, 90 ans | 19.04.2021 |
| Alain ROCFORT, 67 ans | 19.04.2021 |
| Yannick BIRGAND, 73 ans | 20.04.2021 |
| Jeanne CHATAL Vve MOUREAUX, 92 ans | 20.04.2021 |
| Antoine NOËL, 24 ans | 23.04.2021 |
| Emmanuel ROUL, 52 ans | 25.04.2021 |
| Aurélie VIGNARD, 40 ans | 29.04.2021 |

Tout vient à point à qui sait

Pendant les sept longs mois de fermeture au public, l'équipe du Carré d'argent est restée mobilisée pour permettre aux artistes de poursuivre leur travail, organiser les annulations et les reports, gérer les remboursements des spectateurs et préparer dans l'ombre les spectacles sans savoir s'ils pourraient se tenir (l'organisation d'un spectacle nécessite un temps conséquent en amont tant en technique qu'en administration). Avec l'annonce du 29 avril dernier autorisant la réouverture des lieux culturels à compter du 19 mai, l'activité a été pleinement relancée pour répondre au désir des habitants de retrouver les artistes pour s'évader le temps d'une représentation. Les contraintes sanitaires étant toujours présentes, la capacité d'accueil de la salle a été fortement réduite avec une jauge à 140 spectateurs au lieu de 400.

AIDE À LA CRÉATION ARTISTIQUE



Afin de permettre aux artistes professionnels de poursuivre leur travail de création, le Carré d'argent met sa scène et son matériel à leur disposition depuis le mois de décembre.

La chanteuse nantaise **Audrey Lopes** a achevé en janvier sa session de travail au Carré d'argent. Pendant près de trois semaines, elle et son équipe technique ont

peaufiné les titres de son premier album et tourné le clip de son prochain single. Entrez dans les coulisses ! France 3 et France Bleu Loire Océan sont venus à sa rencontre. Les reportages sont disponibles sur notre site Internet.

La compagnie jeune public **Nid de Coucou** a travaillé début mai sa nouvelle création « Masques et tuba », dernier volet de ses spectacles consacrés aux quatre saisons. Avec ses chansons, le duo nous renvoie en enfance et ses premières sensations de liberté.

En juin, le contrebassiste **Kham Meslien** qui a joué plus de vingt ans avec le groupe Lo'Jo, préparera son nouveau projet en solo. Puis le groupe **Wassa Sainte Nébuleuse**, composé d'une chanteuse et de trois musiciens, travaillera le son de son futur album début juillet.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LE MERCREDI 25 AOÛT

Deux nouveautés : L'abonnement disparaît au profit d'un pass pour une formule plus souple et plus avantageuse et la billetterie en ligne depuis notre site sera opérationnelle à partir du 1^{er} juillet.

MIEUX VOUS CONNAÎTRE !

Les Pont-Châtélains apprécient la culture et le disent. En mars dernier, 1 100 spectateurs ont été sollicités par mail pour recueillir leurs impressions sur leurs habitudes culturelles au Carré d'argent. **Voici le retour de cette enquête (131 réponses) :**

Vous assistez plutôt à des concerts, du théâtre et/ou de la danse, en couple ou entre amis, principalement pour vous divertir et/ou éprouver des émotions fortes. La plaquette de saison est l'outil de communication le plus utilisé pour s'informer de la saison culturelle, suivie du site Internet et des réseaux sociaux. Vous êtes majoritairement attachés aux services de réservation proposés par la billetterie du Carré d'argent, soit au guichet ou par mail et téléphone. 80% souhaitent utiliser la vente en ligne des billets depuis le site du Carré d'argent. L'achat d'une carte d'adhésion à la place de l'abonnement est accueilli favorablement pour réserver les spectacles au coup par coup tout en bénéficiant d'un tarif préférentiel tout au long de la saison.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à notre consultation et pour vos commentaires. Votre implication va permettre les ajustements nécessaires pour que vous profitiez encore mieux de vos prochaines expériences au Carré d'argent.

L'ÉQUIPE S'AGRANDIT

Paul Essono a rejoint l'équipe du Carré d'argent au mois d'avril en tant que chargé de billetterie et de médiation culturelle. Afin d'enrichir et de développer plus fortement les liens avec les habitants du territoire, Paul développera des actions pour les inviter à découvrir la programmation culturelle avec un regard nouveau.



FÊTONS NOS RETROUVAILLES DU 3 AU 6 SEPTEMBRE !

Le Carré d'argent sort de ses murs et vient à votre rencontre : spectacle jeune public, concerts, spectacle de rue...

En juillet, retrouvez toutes les informations sur cet événement ainsi que la programmation de la saison sur le site Internet.

Vous souhaitez recevoir nos publications à votre domicile, transmettez-nous vos coordonnées par mail billetteriecap@pontchateau.fr ou par courrier Carré d'argent - CS 60072 - 44160 Pont-Château.

attendre...

PAROLES DE SPECTATEURS EN HERBE

Nicolas Orlando, l'un des comédiens de « Rayon X » est venu à la rencontre d'une classe de CM2 de l'école Charlie Chaplin, grâce au dispositif Passerelle Théâtre initié par le Grand T en partenariat avec le Carré d'argent. Après avoir visionné la pièce auparavant en classe (faute de pouvoir assister au spectacle au Carré d'argent), les élèves ont fait plus ample connaissance avec les rituels de départ à l'école de « Michel », le personnage interprété par Nicolas Orlando. Ils ont d'abord assisté à une saynète jouée devant eux, puis échangé avec le comédien.

L'histoire : Michel, Al et La Gamine animent une émission au club radio où ils partagent leurs questions existentielles et leurs explorations scientifiques. Un programme qui rencontre aussi peu de succès qu'ils ne sont populaires au sein du collège. Une de leurs découvertes suscitera pourtant la curiosité des autres élèves et déclenchera une aventure collective. Et si être différent rendait la vie plus trépidante ?



© Carré d'argent

Il y a de nombreuses pistes de travail dans ce spectacle (l'entrée en 6^e, l'écologie, l'acceptation de la différence, les activités périscolaires), comment avez-vous préparé vos élèves pour cette petite forme de « Rayon X » ?

J'ai travaillé en lecture sur les fiches pédagogiques qui étaient sur le site. Nous avons étudié les rituels des personnages. Les élèves ont joué quelques scènes. Zoé est venue avec une composition pour jouer les rituels de La Gamine avec sa plante Lancelot. Comme nous sommes en partenariat avec la classe de 6^e SEGPA sur ce projet, nous leur avons envoyé des photos pour qu'ils devinent de quel rituel il s'agit. En rédaction, j'ai demandé aux élèves d'écrire quelques-uns de leurs rituels. Nous avons créé une émission de radio et effectué un travail en sciences sur l'écologie.

ENTRETIEN AVEC LES ÉLÈVES...

Qu'avez-vous pensé de votre rencontre avec le personnage Michel ?

- **Zoé** « Ce qui était drôle c'est que Michel se pose des questions auxquelles personne ne pense. »
- **Léanne** « J'ai trouvé ça drôle, original. J'ai bien aimé le personnage et puis j'ai adoré la musique »
- **Hugo** « J'ai adoré car c'était drôle en plus, je voulais que ça soit Michel car chez lui il y a quelque chose qui me plaît. »

Vous venez d'habitude au Carré d'argent assister au spectacle avec votre classe. Cette année c'est le Carré d'argent qui est venu à vous ! Avez-vous apprécié cette expérience ?

- **Sofiane** « je préfère aller au Carré d'argent même si c'était bien à l'école car personne ne parlait, dans les salles les gens parlent, c'est gênant. »
- **Anna** « Ça nous a permis de voir un peu le spectacle mais, au Carré d'argent on aurait senti de l'émotion, on aurait vu les éclairages,

entendu la musique et surtout on aurait vraiment vu les acteurs. »

- **Alexandre** « C'est mieux d'aller voir un spectacle que de regarder la vidéo. »

Quel est votre meilleur souvenir au Carré d'argent ? *

- **Louane** « J'ai beaucoup aimé la guerre des buissons. L'histoire était triste mais j'ai beaucoup aimé. »
- **Giovanny** « Je n'ai pas trop aimé Hansel et Gretel. »
- **Violette** « Un gala de danse, j'avais adoré. »

* depuis leur entrée en maternelle, les élèves ont vu un spectacle chaque année. L'esprit critique se développe alors pour permettre aux enfants d'énoncer les raisons objectives et subjectives au-delà du simple « j'aime » / « je n'aime pas ».

... ET LEUR INSTITUTRICE, VALÉRIE WOJCIK

Avez-vous l'habitude de recevoir des artistes en classe ?

Nous avons eu la visite d'un comédien en décembre toujours dans le cadre du projet Passerelle Théâtre.

Le spectacle dans son intégralité s'est quant à lui joué au collège Quéral en mars devant les élèves de 6^e SEGPA.

Les familles peuvent en apprendre plus sur le spectacle sur www.carredargent.fr/a-la-decouverte-du-spectacle

L'actu en un clic :



www.carredargent.fr

Pour rester informés, inscrivez-vous à notre lettre d'informations.



UN JOUR, UN LIEU PREMIÈRE ÉTAPE

IL Y A 160 ANS, LE TRAIN ARRIVAIT !

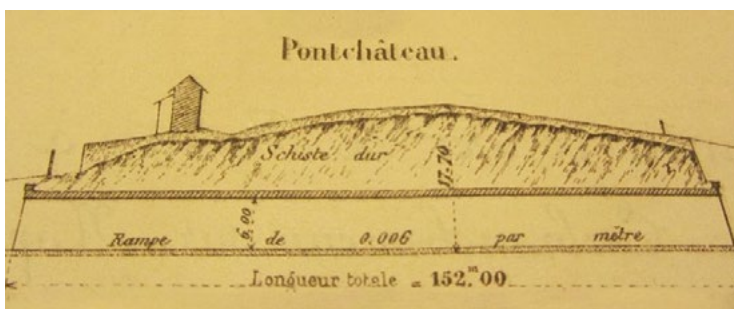
Le Second Empire (1852-1870) est l'époque où la France entre vraiment dans l'ère du rail qui tisse sa toile sur tout l'Hexagone en partant de Paris. Le premier train arrive à Nantes en 1851 et met « la capitale du département » à ... 19 heures de Paris, aujourd'hui 2 heures par le TGV.

D'après « Souvenirs » d'Emmanuel Priour de Boceret qui avait alors à peine 9 ans.

« On juge de ce que le spectacle d'une tranchée aussi profonde, creusée en quelques mois et le percement d'un tunnel était pour une imagination d'enfant. »

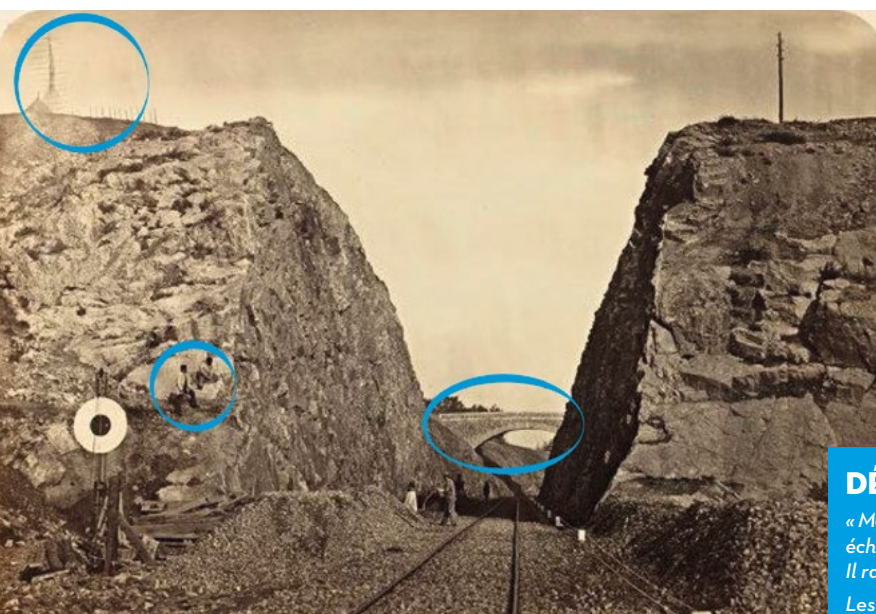
TRAVAUX SPECTACULAIRES !

En juin 1855, la ligne Nantes Châteaulin (au Nord de Quimper) par Pont-Château est concédée à la Compagnie d'Orléans. À l'époque, le conseil municipal dirigé par René Sarzaud se réjouit de ces projets propices au développement de la ville et de la région. Les travaux commencent en février 1859 entre Savenay et Redon.



Coupe du tunnel (de Pont-Château à gauche vers Redon à droite).

De nombreux conseillers ne croient pas en la possibilité technique de percer un tunnel dans le rocher de « la montagne dite de Grenébo ». Pourtant, en juin 1861, le tunnel est percé : 9 m de largeur, 6 m de hauteur, 152 m de longueur prévue, 148 m en réalité.



POUR FRANCHIR LE SILLON DE BRETAGNE : TUNNEL, TRANCHÉE, PONT

« Ce fut alors un mouvement et une affluence inaccoutumée d'employés et d'ouvriers ». Il ne faut pas oublier qu'alors la plupart du travail se fait à la main avec l'aide des charrettes des agriculteurs pour le transport des matériaux. Le chantier ressemble à une vaste fourmière où s'affairent des dizaines de terrassiers, tâcherons, tailleurs de pierre, mineurs, maçons et autres charpentiers. Un peu plus de 500 ouvriers surtout originaires de Bretagne, d'Anjou, du Maine et du Massif Central. Ils logent bien souvent en ville. Certains trouvent refuge dans les villages proches du chemin de fer comme St Roch, Prunet, l'Île Gouère, Le Clos ou La Brissais. En 1861, onze d'entre eux se marient avec une femme de notre commune. Cet afflux massif d'ouvriers inquiète le clergé local soucieux au XIX^e siècle de préserver sa paroisse de toute influence du monde extérieur.

DÉCOUVERTES

« Mon père m'emmenait souvent sur les chantiers où il cherchait des échantillons minéralogiques.

Il rapporta de ses promenades nombre d'échantillons argentifères.

Les employés de l'entreprise parlaient alors beaucoup d'une source d'eau ferrugineuse découverte dans la tranchée et les Pont-Châtélains voyaient déjà Pont-Château « Ville d'eaux » ! La source existe sans doute toujours, mais déjà en 1865, quelques femmes anémiques du personnel de la compagnie en buvaient et s'en faisaient expédier quelques barils. »

29 MOIS DE TRAVAUX ACHEVÉS EN JUILLET 1861

1. **LA TRANCHÉE** de l'ordre de 250 m de long, entre 10 m et 25 m au plus large, 20 m au plus profond. Sécurité assurée : depuis les années 1990, de forts filets métalliques recouvrent les deux parois pour éviter les chutes de pierres. Été 2020, pendant une quinzaine de nuits, profitant des heures sans trafic, à la lueur de leur lampe frontale, des « voltigeurs » y ont réduit la végétation.

2. **LE MOULIN À VENT** de La Brissais, dont on aperçoit toit et ailes en toile, a été sacrifié car trop proche de la tranchée.

3. **UN PONT POUR ENJAMBER LA TRANCHÉE** avec une voûte de pierre à la Brissais (20 m 10 d'ouverture).

4. **UNE SEULE VOIE** de 1862 à 1886.

5. **TROIS PONTS POUR FRANCHIR LE BRIVET** (de 8 ou 10 m de large) construits à sec. Rivière ensuite détournée trois fois pour passer sous les ponts !

6. **LE COMBLEMENT DE ZONES MARÉCAGEUSES POUR ASSISES DES VOIES** avec les roches extraites du tunnel et de la tranchée. « Dès le matin, les coups de mine s'entendaient et le sifflement des premières machines, attelées à des trains de ballast, déchirait l'air. »



Après 1886 car il y a 2 voies, le train de Redon sort de la tranchée de Grenébo et franchit l'un des ponts sur le Brivet proche du vieux cimetière.

Deuxième étape dans le prochain numéro
Et maintenant, PRENONS LE TRAIN !

PONT-CHÂTEAU REPREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ 2021

Marchés, Jardins de Sauvages, Rando-crêpes,
Euro 2021 sur écran géant (sous réserve de la qualification des Bleus),
Les Mercredis du Brivet, Judo Tour, Forum des associations,
Les Sérénades, Retrouvailles au Carré d'argent, ...

Retrouvez le programme des événements estivaux
sur pont-chateau.fr



MARCHÉ DU LUNDI

TOUS LES LUNDIS

De 8h à 12h30,
allée du Brivet

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

TOUS LES SAMEDIS

De 10h à 12h30,
allée du Brivet

EXPOSITION JARDINS DE SAUVAGES

DU 4 MAI AU 4 JUILLET

Place Dominique David

OUVERTURE DE LA BASE NAUTIQUE*

Location vélos, canoë kayaks,
paddles simple et double*

DÈS LE 5 JUIN

Week-ends de juin et
mi-septembre de 14h à 18h

TOUT L'ÉTÉ (JUILLET ET AOÛT)

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 10h à 13h et de 14h à 19h
Jeudi de 10h à 18h
Mercredi, vendredi, samedi et
dimanche de 10h à 19h
Réservation au 06.60.76.92.29

TRANSPORTS SCOLAIRES (RÉ) INSCRIPTIONS

DU 7 JUIN AU 18 JUILLET

Sur aleop.paysdelaloire.fr

RANDO CRÊPES*

MERCREDI 30 JUIN

Chalet de Coët-Roz
Organisé par l'Office de Tourisme
Entre Brière et Canal

PARTIR EN LIVRE

DU 30 JUIN AU 25 JUILLET

Dates et lieux de rdv sur
[reseau.biblio@](mailto:reseau.biblio@cc-paysdepontchateau.fr)
cc-paysdepontchateau.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE (RÉ) INSCRIPTIONS

Centre culturel Jacques Demy

MERCREDI 30 JUIN

De 15h30 à 19h30

MARDI 31 AOÛT

De 16h30 à 19h30

DU 1^{ER} AU 16 JUILLET

ET À PARTIR DU 24 AOÛT

Sur rendez-vous uniquement
au 02 40 36 42 81

ESCAPE CANOË*

TOUT L'ÉTÉ (JUILLET AOÛT)

Jeu de piste en canoë à la
découverte du Brivet, ses secrets,
son histoire... À faire en famille ou
entre amis.

SEMI NOCTURNE EN CANOË*

DU 12 JUILLET AU 12 AOÛT

Les lundis et jeudis de 19h à 22h

BALADES NATURE*

DU 24 JUILLET AU 14 AOÛT

Les samedis de 9h à 12h
Sur inscription au 02.40.88.00.87

LES MERCREDIS DU BRIVET

**MERCREDIS 21, 28 JUILLET
ET 4 AOÛT**

À partir de 19h, Théâtre
de plein air du Carré d'argent
ou place Dominique David selon
les conditions sanitaires

JUDO TOUR ÉTÉ 2021

JEUDI 29 JUILLET

De 15h à 18h,
place Dominique David
Organisé par le comité
départemental de judo
et le Dojo Pont-Château

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 28 AOÛT

De 9h30 à 15h,
gymnase du Landas
Plus d'infos :
info@oms-pontchateau.com ou
evenements@pontchateau.fr

LES SÉRÉNADES

DU 3 AU 5 SEPTEMBRE

De 17h30 à 19h30
Sur serenades.fr

* Office de Tourisme Entre Brière et Canal
3 rue du Châtelier à Pont-Château • 02 40 88 00 87
Juillet et août du lundi au vendredi 10h - 12h30 / 14h - 18h - samedi 10h - 12h30

« FÊTONS NOS RE-TRouvailles » AU CARRÉ D'ARGENT

DU 3 AU 6 SEPTEMBRE

Carré d'argent et autres lieux
Spectacle jeune public, concerts,
spectacle de rue
Gratuit - Infos et réservations sur
carredargent.fr

FESTIVAL SPORT ET NATURE

DIMANCHE 10 OCTOBRE

De 10h à 18h, Site de Coët-Roz
Nombreuses animations

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

SAMEDI 13 NOVEMBRE

À partir de 10h30, Salle de la
Boule d'or et jardins de Nassau
Ouvert aux habitants arrivés
depuis l'été 2020
Pré-inscription via
evenements@pontchateau.fr

TÉLÉTHON

SAMEDI 4 ET

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 11 DÉCEMBRE



LES MERCREDIS

DU BRIVET

2021

à partir de 19h les

21 28 04
JUIL. JUIL. AOÛT

PONT-CHÂTEAU

Gabriel Saglio (21/07)

Tarmac Rodeo (28/07) **La Loma** (04/08)

Deep & High (21/07) **Two Roots** (28/07) **MOX** (04/08)



Infos sur pontchateau.fr

